Service Assainissement

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF DANS LE CADRE DE LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

À retourner à l'adresse suivante :
Argentan Intercom
Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées - BP 90220
61205 ARGENTAN cedex
Ou par courrier électronique à l'adresse électronique suivante :
assainissement@argentan-intercom.fr

Date de réception de la demande : ……N° de dossier : ……

Identité et coordonnées de l'office notarial ou de l'agence immobilière (le cas échéant) chargé(e) du dossier :

✓ **PROPRIÉTAIRE**

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……

✓ **ADRESSE DU BIEN À DIAGNOSTIQUER**

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……

Références cadastrales : ……

☐ Assainissement collectif ☐ Assainissement non collectif

N.B : Le contrôle s'effectuera obligatoirement en présence du propriétaire ou de son mandataire.
Le propriétaire :
☐ Sera présent lors du contrôle
☐ Donne mandat pour le représenter à : NOM …… Prénom……

✓ **PERSONNE À CONTACTER POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS**

NOM : ……Prénom : ……Tél : ……

✓ **FACTURATION DU DIAGNOSTIC**

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……

Fait à ……, le ……

Signature du demandeur :

Information : lors de la visite, les ouvrages devront être rendus accessibles et les documents suivants mis à disposition : plans de l'installation, factures de vidange ou des éventuelles réparations de votre installation.

INFORMATION AUX ADMINISTRÉS SUR LA COLLECTE DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé et traitées par le service assainissement d'Argentan Intercom afin d'optimiser le fonctionnement du service en terme de suivi des dossiers.

Les données collectées ne seront communiquées à aucun destinataire extérieur et seront uniquement exploitées par le Service Assainissement d'Argentan Intercom.

Les données seront conservées pendant une durée de 5 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en contactant le Service Assainissement d'Argentan Intercom aux coordonnées figurant en page de garde du présent formulaire ou par téléphone au 02 33 12 25 25.

Pour exercer vos droits relatifs à l'informatique et aux libertés ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le SMICO (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités), délégué d'Argentan Intercom à la protection des données, aux coordonnées suivantes :

- Soit à l'adresse suivante :

  SMICO
  5 rue Georges Méheudin
  61200 ARGENTAN

- Soit par courrier électronique à l'adresse électronique suivante smico@orange.fr
- Soit par téléphone au 02 33 12 67 67.

Vous pouvez consulter le site internet du SMICO http://www.smico.fr pour plus d'informations.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) qui est l'autorité administrative indépendante en charge de la protection des données personnelles en France.

Vous pouvez consulter le site internet de la CNIL https://www.cnil.fr/ pour plus d'informations sur vos droits « informatique et libertés » et sur la procédure de réclamation.